Conseil de la Ville

Règlement RV-2020-20-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **<u>Grille des spécifications applicable à la zone H0883</u>**

   La grille des spécifications applicable à la zone H0883, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par le remplacement, dans la case « Note usage », de « dix » par « treize ».

Adopté le 25 mai 2020

(signé) Gilles Lehouillier
Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 2 JUILLET 2020